

**ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES ÉLEVEURS ET ÉDUCATEURS**  
**CANINS DU QUÉBEC**

**BROCHURE EXPLICATIVE**

**Critères d'admissibilité à titre de membre de l'A.P.E.E.C.Q.**

Vous aimeriez joindre les rangs de l'A.P.E.E.C.Q. ?

La présente brochure vous donne toutes les informations nécessaires pour préparer votre demande afin que celle-ci soit recevable.

*Soyez de ceux qui se distinguent*

Mise à jour, janvier 2005 .

. Qu'est ce que l'A.P.E.E.C.Q. ?

. Qui peut devenir membre ?

. Quel en est le coût ?

. Quelles sont mes obligations et qu'est ce que cela me donne ?

. Quels documents fournir ?

. Formulaire d'adhésion

. Fiche d'évaluation

. Formule de parrainage

## QU'EST-CE QUE L'A.P.E.E.C.Q.?

L'Association Professionnelle des Éleveurs et des Éducateurs Canins du Québec (APEECQ) est une association à but non lucratif fondée en 1990 par des étudiants-finissants de l'école nommée «la Certification Cyno-Professionnelle Canadienne Ltée (CCPC Ltée)».

L'A.P.E.E.C.Q. a comme objectif de regrouper les professionnels cynologues et les cynophiles et de favoriser leur reconnaissance. En faisant respecter une éthique professionnelle commune elle vise aussi à favoriser la qualité des relations avec le public ainsi qu' inter-professionnelles. Elle veut faciliter ce même type de relations avec les personnes intéressées à améliorer, à protéger et à encourager les relations humain-chien. L'A.P.E.E.C.Q. a pour mission, **de façon non limitative**, de structurer et d'offrir des services professionnels afin d'améliorer le lien humain-chien.

## QUI PEUT DEVENIR MEMBRE ?

Toute personne répondant aux critères de la catégorie dans laquelle il veut s'annoncer. Voici les différentes catégories :

### ÉLEVEUR

Attestation de formation CCPC Ltée niveau 2 'Éleveur'

**Ou** Attestation de formation d'une école agréée par l'APEECQ

**Ou** Baccalauréat en médecine vétérinaire

**Ou** 5 ans membre actif du CCC sans plainte

**Ou** 2 parrainages par des membres réguliers de l'APEECQ

### ÉDUCATEUR

Attestation de formation CCPC Ltée niveau 2 'Éducateur'

**Ou** Attestation de formation d'une école agréée par l'APEECQ

**Ou** 5 ans d'expérience (vérifiable) dans l'éducation canine **ET** 2 parrainages par des membres réguliers de l'APEECQ

<p><b>TOILETTAGE</b>  Attestation de formation CCPC ltée niveau 1  <b>Ou</b> Attestation de formation d'une école agréée par l'APEECQ  <b>Ou</b> 5 ans d'expérience (vérifiable) dans le toilettage <b>ET</b> 2 parrainages par des membres réguliers de l'APEECQ</p>	<p><b>PENSION</b>  Attestation de formation CCPC ltée niveau 3  <b>Ou</b> Attestation de formation d'une école agréée par l'APEECQ  <b>Ou</b> 5 ans d'expérience (vérifiable) dans la pension <b>ET</b> 2 parrainages par des membres réguliers de l'APEECQ</p>
<p><b>CONSULTANT</b>  Attestation de formation CCPC ltée niveau 1  <b>Ou</b> Attestation de formation d'une école agréée par l'APEECQ</p>	<p><b>RECHERCHE/SAUVETAGE</b>  Attestation de membre actif Sauvetage Canada Rescue  <b>Ou</b> Policier maître-chien avec attestation CCPC ltée en éducation  <b>Ou</b> Attestation de formation d'une école agréée par l'APEECQ</p>
<p><b>TECHNICIEN EN SANTÉ ANIMALE</b>  D.E.C. en santé animale</p> <hr/> <p><b>ÉTUDIANT</b>  Toute personne inscrite à une formation agréée par l'APEECQ</p>	<p><b>PROFESSIONNEL-RESSOURCE</b> (zoothérapeute, naturopathe, homéopathe, etc.)  Attestation de formation d'une école agréée par l'APEECQ  <b>Ou</b> 5 ans d'expérience vérifiable dans le domaine précisé et acceptation majoritaire par les membres du c.a.  <b>Ou</b> 2 parrainages par des membres réguliers de l'APEECQ</p>

### QUEL EN EST LE COÛT ?

Pour présenter une demande d'adhésion vous devez être une personne physique, payer le droit d'adhésion de \$10 ainsi que la cotisation

annuelle et répondre aux critères d'admissibilité. Vous serez membre régulier, membre étudiant ou membre ami. Les Membres réguliers répondent aux normes d'admissibilité de leur catégorie. Ils sont la force de notre regroupement. Les Membres étudiants, sont en période de formation. Ils seront listés seulement sous cette rubrique sans aucune mention quant à leur activité et/ou compétence. Seul les membres réguliers et étudiants ont droit de vote. Les Membres amis «croient à la mission de l'APEECQ». Ces membres ne sont listés nulle part dans nos publications et ne peuvent publiciser leur statut de membre. Ils sont des amis.

Adhésion membre régulier

Frais d'inscription 10\$ + Frais d'adhésion 70\$      Première demande = 80\$      Année subséquente = 70\$

Adhésion membre régulier familial<sup>1</sup>

Frais d'inscription 10\$ + Frais d'adhésion 90\$      Première demande = 100\$      Année subséquente = 90\$

Adhésion membre étudiant

Frais d'inscription gratuit + Frais d'adhésion 10\$      Première demande = 10\$      Année subséquente = 10\$

Adhésion membre ami

Frais d'inscription gratuit      Première demande = 30\$      Année subséquente = 30\$

## **QUELLES SONT MES OBLIGATIONS ET QU'EST-CE QUE CELA ME DONNE ?**

Tous les membres doivent s'engager *par écrit à respecter le code d'éthique et les règlements généraux*.

L'adhésion annuelle débute le 1<sup>er</sup> janvier.

L'association recommande à ses membres des contrats-guide pour leurs transactions (vente, éducation, consultation, accouplement, pension, toilettage, service professionnel) qui contiennent des clauses protégeant aussi le consommateur. Nous vous suggérons de les utiliser.

En tant que membre de l'APEECQ, vous joignez les rangs d'un regroupement qui répond à des critères d'adhésion sérieusement évalués. Par ses normes l'APEECQ trace la ligne de démarcation pour reconnaître les professionnels oeuvrant dans le domaine canin.

---

<sup>1</sup> De deux à quatre personnes répondant aux critères d'admissibilité (père, mère, frère, soeur). Une seule inscription gratuite, un seul publipostage, un seul vote.

De plus l'APEECQ élabore une liste de ses membres mise à jour régulièrement et publiée sur son site web ainsi que dans certaines revues canines, s'il y a lieu. Elle contribue par ses démarches à vous faire connaître du grand public en distribuant le répertoire annuel de l'association dans toutes les cliniques vétérinaires de la province et autres endroits susceptibles de rejoindre le public-cible. De plus, des documents d'information sur l'Association ainsi que la liste de ses membres sont remis aux visiteurs lors de notre participation dans un grand nombre d'expositions et de Salons.

À titre de membre de l'APEECQ vous avez droit, en payant votre adhésion, de voir apparaître votre nom gratuitement sous **une** rubrique. Vous pouvez aussi acheter d'autres rubriques au coût prévu, en autant que vous y êtes éligible.

### **QUELS DOCUMENTS FOURNIR ?**

Pour pouvoir accueillir votre demande nous avons besoin de certains documents. Seules les demandes complètes seront étudiées.

Si vous avez suivi une formation agréée par l'APEECQ il est nécessaire de produire votre certificat de réussite (Une attestation ou un diplôme ou un doctorat) pour attester de votre formation.

Si vous avez l'expérience pertinente, tel que demandée, vous devez produire, avec votre demande, les documents nécessaires à l'étude de votre dossier. Ces documents peuvent être : des preuves de travail dans un domaine, preuve que vous opérez votre propre commerce...

Si vous choisissez d'être parrainé par un membre régulier, il faut faire compléter et signer le formulaire de parrainage par deux membres réguliers de l'APEECQ (depuis plus d'un an) et le joindre aux autres documents nécessaires avec votre demande.

Pour prouver que vous êtes un membre «actif» dans l'élevage depuis cinq ans, il faut produire soit un registre d'élevage, soit des pièces justificatives ( contrat d'accouplement, enregistrement de portée...) indiquant que vous avez œuvré dans ce domaine au cours des cinq dernières années.

Tout autre document aidant votre dossier sera apprécié : des lettres de clients satisfaits, des preuves d'adhésion à certains clubs...

### **Important : PHOTOS NÉCESSAIRES POUR TOUTES LES DEMANDES**

Toutes les personnes présentant une demande d'adhésion doivent joindre **des photos** avec leur demande. Les photos servent à évaluer

l'environnement. Nous désirons y voir vos installations, vos maternités, vos locaux de cours, vos salles destinées à l'entraînement, vos sites désignés à l'éducation ainsi que vos locaux de service où vous recevez votre clientèle. Les critères évalués sont la propreté des lieux, le confort et la sécurité des chiens. Ces mesures s'appliquent plus particulièrement aux membres présentant une demande sous la catégorie d'éleveur, de toilettage ou de pension ainsi que les éducateurs qui ont une salle d'entraînement.

Vous avez quelques chiens et vous faites l'élevage à votre domicile ? Montrez nous vos chiens, votre cour arrière et avant, votre environnement immédiat.

De façon concise voici la liste des éléments susceptibles d'apparaître sur vos photos :

- Vous ;
- On doit y voir votre adresse et votre environnement immédiat (autour de la maison) afin de s'assurer que ce n'est pas un élevage clandestin ;
- L'endroit où les chiens se reposent par temps froid, par temps chaud (soleil). L'endroit où ils dorment, où ils se nourrissent, où ils s'abreuvent (si c'est à l'extérieur l'endroit où vous prenez l'eau). Vos parcs d'exercice ou vos enclos extérieurs. Si vous avez des bâtiments à cet effet on doit pouvoir y visiter l'intérieur et l'extérieur. On doit voir vos chiens (leur nombre, les différentes races et le nombre de reproducteurs de chaque race) ;
- Le local ou la pièce où vous recevez vos clients. Votre local d'entraînement, de toilettage (le bain, les outils, la table, les cages...) et s'il y a lieu votre maternité (endroit où les chiennes mettent bas) ;
- L'endroit où vous affichez vos diplômes, vos rosettes...

N.B. : Vous pourrez élaborer dans un cahier sur la qualité de vie de vos chiens, le but de votre élevage, vos changements à venir ou sur tout autre sujet motivant votre travail.

### **Ne pas oublier :**

- Tous les aspirants-membres qui ont des chiens (de reproduction ou de compagnie) doivent avec leur demande produire des photos de ceux-ci ainsi que des photocopies de leur(s) certificat(s) d'enregistrement de chien(s), les preuves de leur vaccination et de stérilisation, s'il y a lieu;
- Si vous êtes enregistré officiellement auprès d'un club comme RESCUE d'une race, vous devez en fournir la preuve avec votre demande d'adhésion. Si vous détenez un permis de fourrière municipale, vous devez produire avec votre demande d'adhésion une copie du contrat vous liant à/aux villes et sur lequel il y est mentionné la durée du contrat;
- Tous les aspirants-membres doivent remplir et retourner avec leur demande la «fiche d'évaluation» que vous trouverez dans la présente brochure.

De plus pour la catégorie ‘membre régulier’, les personnes doivent soumettre, pour étude avec leur demande, une copie de leurs contrats de vente, de reproduction, d’éducation, de pension ou tout autre contrat utilisé.

N.B. : Prenez note que vous devez nous acheminer des photocopies de vos documents officiels car ils ne seront pas retournés.

### FORMULAIRE D’ADHÉSION APEECQ

(À compter de ce point compléter et retourner toutes les pages qui suivent pour votre demande d’adhésion)

Prénom et nom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Membre du Club canin canadien depuis, s’il y a lieu : \_\_\_\_\_

Pour une adhésion familiale (noms des autres qui répondent aux critères et leur lien avec vous sur une feuille distincte)

Tél. (domicile) ( )- \_\_\_\_\_ Trav. ( )- \_\_\_\_\_ Fax. ( ) \_\_\_\_\_

Internet : courriel \_\_\_\_\_ Site web \_\_\_\_\_

Nom du commerce (inc., enr.) \_\_\_\_\_

Adresse d’affaire : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Par la présente je m’engage à respecter les statuts et règlements de l’APEECQ. J’ai lu le Code d’éthique, je le comprends et je m’engage à le respecter. J’autorise l’APEECQ ainsi que ses représentants à faire toutes les vérifications nécessaires à mon sujet auprès d’organismes ou d’institutions.

Je signe à (ville) \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ jour du mois \_\_\_\_\_ année \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

Je présente une demande comme

- Membre régulier \$70+10       Membre régulier familial \$90+10       Membre étudiant \$10       Membre ami \$30.

Je vous présente ma demande pour la catégorie suivante pour laquelle je respecte les critères d'admissibilité.

- Consultant*  *Éducateur*  *Éleveur*  *Pension*  *Toilettage*  *Technicien en santé animale*  *Recherche/Sauvetage*  *Étudiant*  
 *Professionnel-ressource à titre de* \_\_\_\_\_

Je veux aussi m'annoncer dans vos répertoires dans les rubriques additionnelles suivantes pour lesquelles je rencontre les critères d'admissibilité et pour lesquelles je joins les preuves à l'appui ainsi que le montant des coûts additionnels de \$20 par rubrique cochée.

- Consultant*  *Éducateur*  *Éleveur*  *Pension*  *Toilettage*  *Technicien en santé animale*  *Recherche/Sauvetage*  
 *Professionnel-ressource à titre de* \_\_\_\_\_

### **Je prends connaissance des normes relatives aux publicités :**

#### **Ce qui est permis**

- .Nom d'élevage, adresse d'affaires et/ou de résidence
- .Vos différents numéros de téléphone, cellulaire ou télécopieur, site web ou courriel (e-mail)
- .Noms des autres associations professionnelles auxquelles vous êtes membre (ex. : CCC)
- .Inscriptions telles que : Distributeur de moulée, Moulée en vente sur place, Produits en inventaire (sans en spécifier la marque)
- .Élaboration de vos services.

#### **Ce qui est interdit**

- .Nom ou marque de compagnie (commerce, moulée, accessoires, produits)
- .Utilisation des termes 'appuyé' ou 'reconnu' par l'Académie de médecine vétérinaire
- .Les noms des personnes qui travaillent avec vous au projet et qui ne sont pas membres de l'APEECQ.
- .La mention 'appuyé par les vétérinaires', sauf si vous ajoutez le ou les noms desdits vétérinaires et que vous soumettez au soin du comité d'adhésion les copies des lettres de ces vétérinaires qui vous appuient
- .Des changements à ces normes peuvent être apportés sans préavis.



--	--	--	--	--	--

Chiens de compagnie ? (Détaillez sa race approximative, son âge, son sexe, stérilisé ou non, son nom...)

**RENSEIGNEMENTS SPÉCIFIQUES - Compléter toutes les sections applicables :**

1) À compléter par le **CONSULTANT** :

- Genre de consultation     *Maison du membre*     *Maison du client*     *Par téléphone*  
- Services offerts         *Sélection d'éleveur*     *Sélection de race*     *Sélection de chiot*

Nombre d'années d'expérience : \_\_\_\_\_

Autres services : \_\_\_\_\_

2) À compléter par le **CONSULTANT et L'ÉDUCATEUR** :

Utilisez-vous un questionnaire d'information  *Pour éducation*     *Pour consultation*     *Aucun*

Exigez-vous une vaccination contre     *Toux de chenil*     *Rage*     *Tout*     *Aucun*

Nombre d'année d'expérience : \_\_\_\_\_

3) À compléter par **L'ÉDUCATEUR** :

Cours à l'intérieur     *OUI*     *NON*        Cours à l'extérieur     *OUI*     *NON*

Nombre d'élèves par cours \_\_\_\_\_ Donne feuille de cours  OUI  NON  
Nombre d'années d'expérience : \_\_\_\_\_

4) À compléter pour la PENSION :

Vétérinaire disponible pour urgence  OUI  NON NOM : \_\_\_\_\_  
Exigence de vaccination contre  Toux de chenil  Rage  Aucun  Tout  
Système de sécurité  Aucun  Syst. d'alarme  Personnel présent  Gardé à la maison  
Nombre d'enclos intérieurs \_\_\_\_\_  Aucun  
Nombre d'enclos extérieurs \_\_\_\_\_  Aucun  
Nombre d'années d'expérience : \_\_\_\_\_

5) À compléter par le TOILETTEUR :

Exigence de vaccination contre  Toux de chenil  Rage  Tout  Aucun  
Nombre de clients à l'heure \_\_\_\_\_  
Nombre d'années d'expérience : \_\_\_\_\_

6) À compléter par le PROFESSIONNEL-RESSOURCE :

- Endroit de consultation  Maison du membre  Maison du client  Par téléphone  
- Produits offerts, s'il y a lieu : \_\_\_\_\_  
Nombre d'années d'expérience : \_\_\_\_\_

Utilisez-vous un questionnaire d'information :  OUI  NON

Exigez-vous une vaccination contre  Toux de chien  Rage  Tout  Aucun

Autres services : \_\_\_\_\_

### **À PAYER**

Mon adhésion membre régulier, familial, étudiant ou ami \$ \_\_\_\_\_

Frais d'inscription \$10 pour membre régulier ou familial \$ \_\_\_\_\_

Rubriques additionnelles dans le répertoire \$20 chacune \$ \_\_\_\_\_

Montant du chèque ci-joint \$ \_\_\_\_\_

### **OÙ RETOURNER VOTRE DEMANDE ET VOS DOCUMENTS?**

Les demandes d'adhésions sont recevables 365 jours par année et leur renouvellement s'effectue le 1<sup>er</sup> janvier.

Postez tous vos documents à :

- Adhésion APEECQ, 1795, rang de L'Église, Saint Eugène de Grantham, QC, J0C 1J0

Si vous avez besoin d'informations supplémentaires, veuillez laisser un message au numéro suivant : (514) 990-8771

Un chèque à l'ordre de l'APEECQ et daté du jour doit accompagner votre demande.

Note : Le conseil d'administration se réserve le droit d'accepter ou de refuser toute personne physique voulant devenir membre.

## FORMULE DE PARRAINAGE APEECQ

### **PARRAIN 1**

Je connais M/MME \_\_\_\_\_ depuis \_\_\_\_\_

Demeurant au \_\_\_\_\_

oeuvrant dans les domaines suivants : \_\_\_\_\_

---

Je suis membre depuis plus d'un an et je parraine son adhésion.

Nom : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_ Membre depuis : \_\_\_\_\_

### **PARRAIN 2**

Je connais M/MME \_\_\_\_\_ depuis 19 \_\_\_\_\_

Demeurant au \_\_\_\_\_

oeuvrant dans les domaines suivants : \_\_\_\_\_

---

Je suis membre depuis plus d'un an et je parraine son adhésion.

Nom : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_ Membre depuis : \_\_\_\_\_

NOM : \_\_\_\_\_

-----section à l'usage du comité d'adhésion seulement-----

1. Tous les documents nécessaires sont fournis  OUI  NON
2. J'ai vérifié diplôme et attestation  OUI  NON  N/A
3. J'ai consulté les différentes photos, contrats et documents  OUI  NON  N/A
4. **Je recommande qu'on accepte la candidature de ce membre**  OUI  NON
5. Je recommande que le responsable ré-étudie ce dossier  OUI  NON

Évalué le \_\_\_\_\_ par \_\_\_\_\_

Évalué le \_\_\_\_\_ par \_\_\_\_\_

## ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES ÉLEVEURS ET ÉDUCATEURS CANINS DU QUÉBEC

### CODE D'ÉTHIQUE

- I. Les membres doivent, dans le cadre de leurs activités reliées au domaine canin, se conformer et respecter les statuts et règlements de l'A.P.E.E.C.Q., de même que les lois et règlements qui s'appliquent à toute activité spécialisée.
- II. Les membres, par leur participation aux activités officielles, y compris celles de l'A.P.E.E.C.Q., gagnent le respect des autres participants et contribuent à l'amélioration de la qualité du tempérament, de la santé et du bien-être du chien qu'il soit ou non de race.
- III. Les membres s'engagent à ne reproduire, acheter et/ou vendre (sauf tel que mentionné spécifiquement à l'article XVI) que des chiens de race.
- IV. Les membres fournissent à leurs chiens la protection et les soins de santé nécessaires.
- V. Les membres respectent les chiens dans la totalité de leurs besoins.
- VI. L'A.P.E.E.C.Q. prête son nom et/ou son logo, en plus d'être présente à travers ses membres, quand les causes ou événements lui paraissent conformes aux statuts et qu'ils reflètent la mission de l'Association.
- VII. Parmi ses membres, l'A.P.E.E.C.Q. trouve plusieurs intermédiaires qui, par des modes d'expression divers, font connaître l'Association dans toute son intégrité.
- VIII. Il est courant de voir le nom et/ou le logo de l'A.P.E.E.C.Q. sur des objets ou documents divers approuvés par le Conseil pour des fins de financement et/ou de promotion.
- IX. Il est entendu que seuls les membres de l'A.P.E.E.C.Q. peuvent utiliser le nom et/ou le logo de celle-ci pour commerce, cartes d'affaire, panneaux publicitaires.
- X. Les membres qui font la vente ou offrent la vente, donnent et/ou échangent avec ou sans argent des chiens de race s'engagent à:
  - a) S'en tenir aux faits, non aux promesses, pour combler les demandes des acheteurs
  - b) Appuyer chaque transaction par écrit avec tous les documents officiels reflétant tous les détails afférents
  - c) Refuser de fournir des chiots ou des sujets adultes aux animaleries, agents ou vendeurs ainsi qu'à des fins de tirage, de prix de présence ou autres activités du même titre
  - d) Expliquer clairement à un client éventuel le type de vente :
    - chien de compétition pour la conformation ou l'obéissance;
    - chien de compagnie
  - e) Fournir des chiens dont le type et l'usage correspondent aux exigences du client avec une entente écrite (contrat de vente)
  - f) Bien faire comprendre à l'acquéreur la nécessité de faire examiner (à ses frais ou selon une entente préalable) le chiot par un vétérinaire et fournir à l'acquéreur des détails sur l'alimentation, les soins généraux et les vaccins
  - g) Vendre des chiots avec garantie minimale jusqu'à l'âge de deux ans contre toute malformation congénitale et/ou maladie héréditaire empêchant une vie normale. Les maladies à virus ont une garantie de quinze jours sauf le distemper qui a une garantie de vingt jours. (Excepté pour les races reconnues sensibles à ces virus par les autorités compétentes)
  - h) Fournir l'enregistrement officiel, sans déboursé supplémentaire de la part du client, dans un délai raisonnable
  - i) Utiliser un accord de non reproduction autorisé par l'A.P.E.E.C.Q. lorsqu'ils se départissent de

chiots ou de chiens adultes qui ne sont pas destinés à la reproduction et bien faire comprendre à l'acquéreur les avantages de faire châtrer l'animal mâle ou femelle.

- XI. Les membres qui font de l'élevage ou de la reproduction s'engagent à :
- a) Reproduire un maximum de quatre (4) races et pouvoir démontrer qu'ils visent l'amélioration de chaque race
  - b) Être ouvert à toute nouvelle connaissance et technique canine, dans le but d'améliorer sa race.
  - c) Tenir à jour un registre de son élevage
  - d) Placer consciencieusement les chiots
  - e) Accoupler seulement des sujets de bon tempérament :
    - sains, adultes
    - admissibles à l'enregistrement
    - sans défaut de disqualification selon les normes officielles.
  - f) Établir un contrat écrit stipulant les conditions de saillies et les services d'un mâle reproducteur.
- XII. Les membres s'engagent à accepter la présence des responsables de la discipline de l'A.P.E.E.C.Q. et de se conformer à leurs décisions.
- XIII. Les membres s'engagent à être ouverts à toute nouvelle connaissance et technique permettant le développement maximal du lien humain-chien.
- XIV. Les membres qui font de l'éducation s'engagent à :
- a) En présence du client, faire une évaluation générale de l'état du chien avant de commencer l'entraînement. Cette évaluation peut être réajustée selon l'évolution de l'apprentissage ou des réactions du chien ou du maître. Les termes cités dans cet article peuvent faire l'objet d'une entente écrite
  - b) Répondre aux besoins du consommateur, toujours en tenant compte des capacités du chien
  - c) N'accepter aucun mauvais traitement envers l'animal de la part de qui que ce soit.
- XV. Dans le cas où un membre croit que le client maltraite son chien, il conseille, de façon professionnelle, au propriétaire de changer ses méthodes. Si le même problème persiste, il est du devoir du membre d'avertir les autorités compétentes.
- XVI. Contrairement au membre-éleveur, le membre-éducateur a le droit de vendre un animal non-enregistré et/ou croisé, à la condition qu'il n'en soit pas l'éleveur, que l'animal ait plus de six (6) mois et qu'il ait reçu une éducation au préalable justifiant une valeur quelconque.
- XVII. La vente d'un chien entraîné mais non-enregistré fait l'objet d'un contrat écrit.
- XVIII. Un membre détenant un permis de fourrière municipale ou qui fait affaire de « rescue » de race (enregistré officiellement auprès du club de cette race) peut vendre ces animaux non-enregistrés sans qu'ils aient reçus au préalable une éducation justifiant une valeur quelconque.

#### **AVIS**

L'A.P.E.E.C.Q. n'endosse ni engagement ni responsabilité en ce qui concerne l'entraînement à la défense, à la protection, à l'attaque et au Schutzhund. Les membres qui offrent ces services le font sous leur responsabilité et éthique personnelle.